

20/02/2024

Pour une alimentation responsable et durable en Médoc

Le Parc naturel régional Médoc sera récompensé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire le jeudi 29 février au Salon International de l'Agriculture pour son projet visant à développer un système alimentaire local.

Depuis sa création en 2019, le Parc naturel régional Médoc travaille au développement d'un système alimentaire local.

Depuis 2019, de nombreuses actions ont vu le jour sur le territoire : accompagnement des cantines scolaires à introduire plus de bio et de local dans leurs menus, valorisation du consommateur local et des circuits courts via l'annuaire des producteurs, installation de frigos anti-gaspi... les projets se sont développés au fil des années.

En 2023, après avoir organisé plusieurs rencontres sur le thème de l'alimentation, constitué des groupes de travail pour structurer les partenariats, identifier les grandes orientations, le Parc était prêt à s'engager durablement dans une démarche de Projet Alimentaire Territorial.

Cette démarche permet de mettre en lien plusieurs politiques sectorielles inscrites dans la Charte du Parc naturel régional :

- Les objectifs agricoles : relocalisation et valorisation des productions.
- Les objectifs environnementaux : maintien et valorisation des pratiques agroécologiques, prise en compte de la biodiversité dans les activités. Le lien est ainsi fait avec les Plans climat-air-énergie territorial (PCAET).
- Les objectifs paysagers : maintenir les paysages emblématiques du médoc et faire le lien avec les schémas de cohérence territoriale (SCOTs).
- Les objectifs sociaux : réduire les inégalités spatiales de santé et ainsi faire le lien avec le Contrat local de Santé (CLS).

En 2023, un premier bilan des actions est lancé, suivi par un diagnostic territorial. Objectif : dresser un état des lieux du système alimentaire médocain afin de répondre à l'appel à projets "Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat" et déposer une candidature pour obtenir la reconnaissance de Projet alimentaire territorial (PAT).

Début 2024, le Parc naturel régional Médoc est reconnu lauréat de l'appel à projets pour la qualité de son projet.

La remise du prix aura lieu jeudi 29 février, à 11h15, au Salon International de l'Agriculture par la ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Agnès Pannier-Runacher (stand du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire - Hall 4, emplacement 4 B140).

État des lieux de l'agriculture médocaine :

En 2023 le Parc naturel régional Médoc établit un diagnostic territorial afin de faire un état des lieux de l'agriculture médocaine. Quelles sont les productions présentes dans le Médoc ? les producteurs ? quelle utilisation des terres agricoles ? quelle est la durabilité environnementale des activités agricoles ? quelle distribution, quelle consommation ? quelle sécurité alimentaire ?

Une production particulièrement orientée vers la viticulture,

avec 50% de la SAU et 92% des emplois. Il existe cependant des spécificités géographiques. A l'ouest, si le territoire est dominé par la sylviculture, il existe aussi des grandes cultures (26% de la SAU totale du territoire), particulièrement destinées à la culture du maïs mais aussi des légumes de plein champ. A l'est et au nord, d'importantes surfaces sont dédiées aux prairies et à l'élevage (30% de la SAU). Cette filière est essentielle puisqu'elle permet d'entretenir les terres humides et le cheptel est le plus important du Département.

La part des productions alimentaires est faible sur le territoire et les productions sont largement exportatrices.

Il existe donc un fort enjeu de relocalisation des débouchés pour permettre aux habitants du territoire et de la métropole bordelaise de s'approvisionner en produits frais et locaux, et de garder la valeur ajoutée sur le territoire.

Comme beaucoup de territoires ruraux, le Médoc est concerné par un risque de perte de potentiel agricole lié au renouvellement des générations puisque 58% des chefs d'exploitations ont plus de 50 ans, cependant, la part d'actifs agricoles permanents est plus élevée qu'à l'échelle nationale, ce qui est lié à la filière viticole, mais cette dernière est en crise, une évolution est donc à envisager. La surface agricole utile est stable entre 2010 et 2020 mais là encore, la situation peut évoluer en lien avec la crise viticole encore récente. Aussi, un travail de sensibilisation aux enjeux fonciers et à leur bonne prise en compte dans les documents d'urbanisme est à réaliser, notamment dans les PLU.

D'un point de vue environnemental, les pratiques agricoles évoluent. Les grandes cultures et la viticulture mettent en place de nouvelles pratiques de plus en plus durables : des GIEE sur la biodiversité et l'agroforesterie se mettent en place, la part du Bio augmente très rapidement (+96% de conversion entre 2019 et 2023), la filière s'est fortement emparée de la certification HVE... Les pratiques d'élevages extensives sont quant à elles à valoriser dans leur exemplarité : prairies permanentes, Natura 2000...



Parc
naturel
régional
Médoc

Cette démarche, collective, rassemble les acteurs du territoire autour d'un projet alimentaire construit en 5 axes :

AXE 1 | Maintenir et valoriser les activités d'élevage

Valoriser l'image des activités d'élevage auprès du grand public

Organisation annuelle du Concours général agricole "Pratiques agroécologiques - prairies".

Améliorer la valorisation locale de la viande bovine.

Une réflexion est menée sur l'utilisation de la marque « Valeurs Parc » auprès des boucheries qui proposent de la viande locale.

Contribuer au maintien de la filière Agneau de Pauillac

Soutenir et encourager les activités d'éco-pastoralisme.

Le Parc organise depuis 2020 des rencontres et diffuse son guide pratique sur l'éco-pastoralisme

AXE 2 | Faciliter l'installation et la reprise et soutenir les producteurs

Préserver les terres agricoles et assurer la prise en compte des enjeux agricoles dans les stratégies de planification

Le Parc proposera des actions de sensibilisation aux élus et techniciens et accentuera sa participation à l'élaboration des documents d'urbanisme sur ces sujets.

Faciliter l'installation et la reprise.

Le Parc est régulièrement sollicité par les porteurs de projets et joue un rôle de mise en lien avec les interlocuteurs adéquats et autres projets du territoire.

AXE 3 | Organiser les circuits courts et de proximité

Identifier et donner de la visibilité aux initiatives locales en matière de circuits-courts.

Le Parc édite un annuaire des producteurs locaux, organise des visites à la ferme et diffuse une vidéo pour promouvoir le consommer local.

Atteindre les objectifs de la loi EGALIM pour les restaurants scolaires

Depuis 2021, 8 restaurants ont été accompagnés de manière individuelle et plusieurs sessions de formation collectives ont été proposées par le Parc.

Accompagner les projets visant à mettre en relation producteurs, restaurants, artisans...

Le Parc accompagne les porteurs de projets qui le sollicitent et déploie la marque "Valeurs Parc" pour valoriser les restaurants qui valorisent les produits locaux dans leurs menus.

Encourager la transformation des productions locales.

Via les fonds européens LEADER gérés par le Parc, des financements sont possibles pour les projets de transformation et de commercialisation à la ferme.





AXE 4 | Faciliter l'accès à une alimentation de qualité, diversifiée, équilibrée pour tous (suite)

Animer des espaces de dialogues sur l'alimentation.

Le Parc organise des rencontres annuelles de l'alimentation.

Apporter un soutien aux acteurs de l'aide alimentaire

Le Parc promeut les échanges d'expériences et accompagne les acteurs de l'aide alimentaire au développement de projets. Des frigos antigaspi sont également installés sur le territoire.

Encourager l'autoproduction

A travers son programme LIFE Abeilles sauvages, le Parc naturel régional Médoc finance des jardins partagés favorables aux pollinisateurs.

Faire de l'alimentation, un enjeu essentiel de santé

Le Contrat Local de Santé 2024-2029 est en cours d'élaboration

Proposer des actions d'éducation à l'alimentation/nutrition.

Un programme d'éducation à l'environnement est porté par le Parc naturel régional, il intégrera les sujets liés à l'alimentation. Dans le cadre du Contrat local de Santé, un calendrier sur le thème de l'alimentation sortira en 2025.

AXE 5 | Accélérer et accompagner la transition agroécologique

Promouvoir les pratiques agroécologiques

Le Parc organisera les prochaines rencontres de l'agriculture sur l'agroécologie, avec de nombreux retours d'expériences de pratiques exemplaires issues du territoire

SALON PROFESSIONNEL | « Du local dans les assiettes »

Le Parc naturel régional Médoc vous convie à son Salon professionnel « Du local dans les assiettes », destiné à favoriser les rencontres entre les professionnels de la restauration individuelle et collective et les producteurs médocains.

Mercredi 03 avril 2024
de 14h30 à 17h, à Vertheuil
Salle des Augustins (derrière l'abbaye)

14h - Accueil
14h30 - Témoignages et retours d'expériences
15h30 - Rencontres - stands

